

ASSISTANT/E DU SERVICE DISCIPLINAIRE/AUTORITÉ DE POURSUITE

Mission :

Étude et synthèse des dossiers transmis à l'Autorité de poursuite ;
Rédaction de projets de requête ou de conclusions.

Critères :

Très bonne connaissance de la déontologie et de la procédure disciplinaire, excellentes qualités de synthèse et rédactionnelles, rigueur, réactivité et disponibilité.

Profil :

Avocat inscrit

Poste :

1 poste à pourvoir à mi-temps. Le travail à distance est possible.

Rémunération :

2.500 euros HT mensuels

Les candidats retenus pour être auditionnés en seront avisés au plus tard le :

Lundi 8 décembre 2025

La commission d'attribution se tiendra le :

Mercredi 10 décembre 2025

Notification de la décision aux candidats auditionnés au plus tard le :

Mercredi 17 décembre 2025

Prise d'effet de la mission :

Au cours de l'année 2026 en fonction des besoins du service